

nom de lieu

Pont de Labarthe

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1719

source :
Registre paroissial 1706-1722

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
quartier du Pont de Labarthe	quartier	Pont de Labarthe	CM	4846-631
secteur du Pont de Labarthe	secteur cadastral	Pont de Labarthe	CM	4846-631



l'ancien et le nouveau pont

Barthe et **Labarthe** sont appliqués tantôt à un lieu, tantôt à une localité, tantôt à une personne.

Une '*barthe*' *barta*, désigne chez nous un terrain bas et marécageux, en bordure d'un cours d'eau, inondable, recouvert de buissons, d'arbustes et d'arbres – des vergnes (aulnes), généralement –. Quand l'accès est aisé et que l'endroit a été défriché et drainé, il peut être transformé en terrain agricole ou de pâture : c'est le cas des barthes de l'Adour. La graphie Barthe est rare.

Le mot gascon dérive du bas-latin *barta*, lui-même d'origine pré-latine. Il est enregistré par du Cange avec le sens de petit bois, terrain planté d'arbustes, de hallier.

Plusieurs lieux dans différents quartiers de Soustons, situés ou non près d'un cours d'eau, portent ce nom graphié avec ou sans agglutination de l'article. Dans tous les cas, le singulier est d'usage. Le nom, généralement, est en rapport avec la nature du lieu ; c'est le cas de **Pont de Labarthe**, de ruisseau de **Labarthe**. Quand il n'y a pas de déterminatif, il est probable qu'il s'agisse d'une maison qui tire son nom de son propriétaire ; c'est le cas de **Labarthe** de Costemale.



graphie occitane normalisée

Pont de Labarta

notation phonétique API

[pundələ'βartə]